

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 302 /2024

Annaba le, 22/05/2024

A

**Monsieur : Souda Abdel Basset**  
Cité 50 Logements Bouhadjar –El Tarf-



**OBJET : Mise en demeure N° 01.**

**Projet : Travaux Canalisation Pour Développement Bouzaroura 100 Logements .**

Bon de commande N° : 2400264 du 21/04/2024, ODS N° : 124 du 22/04/2024, délais 30 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet ; qui a été confié à votre entreprise dans le cadre des contrats à commande, je vous met en demeure concernant :

\*L'absence répétée sur le chantier : nos équipes ont constaté à plusieurs reprises votre absence injustifié, ce qui peut entraîner du retard dans l'achèvement des travaux ;

\*La non sécurisation des fouilles des chambres téléphoniques : les fouilles construites n'ont pas été sécurisées conformément aux normes de sécurité, mettant en danger la sécurité des habitants ;

Ces manquements constituent des violations graves de vos obligations contractuelles et peuvent retarder le planning de livraison des projets.

Je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise en charge des anomalies signalées sans délais, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à votre rencontre.



2024 م 26  
Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad